

Section XII

**CHAUSSURES, COIFFURES, PARAPLUIES, PARASOLS, CANNES, FOUETS,
CRAVACHES ET LEURS PARTIES; PLUMES APPRÊTÉES ET ARTICLES EN
PLUMES; FLEURS ARTIFICIELLES; OUVRAGES EN CHEVEUX**

Chapitre 65

COIFFURES ET PARTIES DE COIFFURES

Notes.

1. Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les coiffures usagées du n° 63.09;
 - b) les coiffures en amiante (asbeste) (n° 68.12);
 - c) les articles de chapellerie ayant le caractère de jouets, tels que les chapeaux de poupées et les articles pour carnaval (Chapitre 95).
2. Le n° 65.02 ne comprend pas les cloches ou formes confectionnées par couture, autres que celles obtenues par l'assemblage de bandes simplement cousues en spirales.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6501.00.00	00	Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux.	KGM	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP : En fr.
6502.00.00	00	Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure) ni garnies.	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP : En fr.
6504.00		Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes en toutes matières, même garnis.			
6504.00.10	00	--Tressés, d'une seule pièce, ou de feutre de poils ou de feutre de laine, devant servir à la fabrication de chapeaux	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP : En fr.
6504.00.90		--Autres		12,5 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TAU : 10,5 % TNZ : 10,5 % TPG : 10 % TCR : 12,5 %
		10 ---- -Pour hommes ou garçonnets	DZN		
		20 ---- -Pour femmes ou fillettes	DZN		
65.05		Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis; résilles et filets à cheveux en toutes matières, même garnis.			
6505.10.00	00	-Résilles et filets à cheveux	-	15,5 %	TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TI, TN, TSL : En fr. TCR : 15,5 % TP : 11 %
6505.90		-Autres			
6505.90.10	00	--Tricotés, crochetés ou tissés, devant servir à la fabrication de chapeaux	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP : En fr.
		--Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à l'aide des cloches ou des plateaux du n° 65.01, même garnis :			
6505.90.31	00	---De feutre de poils ou de feutre de laine, devant servir à la fabrication de chapeaux	DZN	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP : En fr.
6505.90.39		---Autres		12,5 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TPG : 10 % TCR : 12,5 %

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	---- -Pour hommes ou garçonnets	DZN		
	20	---- -Pour femmes ou fillettes.....	DZN		
6505.90.40	00	-- -Autres chapeaux, capuchons, casquettes, bonnets et bérets	DZN	12,5 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TAU : 10,5 % TNZ : 10,5 % TPG : 10 % TCR : 12,5 %
6505.90.90		---Autres		15,5 %	TPMD, TÉU, TM, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TAU : 8,5 % TNZ : 8,5 % TCR : 15,5 %
	10	---- -Ensembles de coiffures, y compris écharpes, gants ou moufles (mitaines).....	DZN		
	90	---- -Autres.....	DZN		
65.06		Autres chapeaux et coiffures, même garnis.			
6506.10		-Coiffures de sécurité			
6506.10.10		---Casques de football; Pour pompiers; D'escalade et d'alpinisme; De sécurité aux fins industrielles; Doublés de plomb, à l'usage des radiographes		En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP : En fr.
	10	---- -Pour pompiers.....	NMB		
	20	---- -Football.....	NMB		
	30	---- -Pour soudeurs.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
6506.10.90		---Autres		8,5 %	TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TPG : 5 % TCR : 8,5 %
	10	---- -Casques protecteurs d'athlétisme	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
		-Autres :			
6506.91.00	00	-- -En caoutchouc ou en matière plastique	DZN	9 %	TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TPG : 5 % TCR : 9 %
6506.99		-- -En autres matières			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
6506.99.10 00	--	-En papier, en cuir ou de plumes	DZN	5 %	TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TPG : 5 % TCR : 5 %
6506.99.20 00	--	-En pelleteries naturelles	DZN	8 %	TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TI, TN, TSL, TP : En fr. TPG : 5 % TCR : 8 %
6506.99.90 00	--	-Autres	DZN	12,5 %	TPMD, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TI, TN, TSL : En fr. TPG : 10 % TCR : 12,5 % TP : 8,5 %
6507.00.00 00		Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie.	-	En fr.	TPMD, TPG, TÉU, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP : En fr.